

ST 42 / La « dépolitisation » : registres, processus et interprétations

Fabien Desage
(Université Lille 2, CERAPS, Université de Montréal)
fabien.desage@univ-lille2.fr

Raphaëlle Parizet
(Université Lille 2, CERAPS)
raphaelle.parizet@univ-lille2.fr

Il y a dix ans paraissait l'ouvrage collectif dirigé par Jacques Lagroye, appréhendant la notion de « politisation » à travers une multitude d'entrées empiriques. Celle-ci y apparaît aussi centrale dans l'approche socio-historique du politique que « polyphonique » et relativement peu stabilisée dans ses usages.

J. Lagroye y définit la politisation comme un « processus de requalification des activités sociales les plus diverses, requalification qui résulte d'un accord pratique entre des agents sociaux enclins, pour de multiples raisons, à transgresser ou à remettre en cause la différenciation des espaces d'activité ». Si la « politisation » apparaît donc *a minima* comme un processus de décloisonnement, de « dépassement des limites », de transfiguration d'objets sociaux non naturellement considérés comme politiques, comment envisager et penser ce qui précède/succède à cet état et/ou ce qui s'y oppose ?

La notion de « dépolitisation » est très couramment utilisée, tant dans les espaces profanes qu'académiques, pour désigner l'inverse des processus de politisation. Mais elle renvoie à des processus multiples, voire contradictoires : désidéologisation ; départisanisation ; technicisation et/ou accaparement par des professionnels d'un enjeu ; confinement des décisions dans des arènes non publiques ; déconflictualisation des assemblées ou d'enjeux sociaux ; évitement ou déni du débat et de la montée en généralité ; indifférence pour les enjeux *a priori* constitués comme politiques ; etc.

Aussi, malgré (ou à cause de) ces usages variés, cette notion a rarement fait l'objet d'une réflexion spécifique, en France ou à l'étranger. Tout se passe comme si la définition des processus de politisation suffisait à expliquer, en creux ou en négatif, les phénomènes de dépolitisation.

Cette section thématique vise précisément à recenser les usages de ce terme par les chercheurs, à identifier les processus spécifiques auxquels il renvoie mais aussi à évaluer les interprétations auxquelles les diagnostics de « dépolitisation » ou d'« apolitisme » donnent lieu. Etant entendu que ces derniers semblent souvent considérés par les acteurs sociaux – et en particulier les politistes – comme un « problème », auquel il faudrait remédier en remplissant ce qui est perçu comme un vide.

Pour ce faire, la section s'adresse à des chercheurs travaillant sur des objets variés mais qui ont en commun de mobiliser la notion de dépolitisation, de façon plus ou moins centrale, soit comme « constat » à expliquer (un comportement, une institution, une politique publiques jugés « dépolitisés » ou dépolitisants), soit comme variable explicative d'autres phénomènes (le désengagement, les consensus inter-partisans, la non mise à l'agenda d'un problème public, etc.), soit enfin comme registre/catégorie du discours de certains acteurs sociaux (l'apolitisme des maires ruraux, la dépolitisation du sport par les instances sportives, etc.).

Les propositions attendues peuvent s'inscrire dans une multitude de sous-champs disciplinaires : l'étude des comportements politiques ou des organisations partisans, l'analyse des politiques publiques, la sociologie des mobilisations ou des institutions politiques.

Elles pourront, en s'appuyant sur des terrains étrangers ou français, locaux, nationaux ou internationaux, s'inscrire dans l'un des deux axes suivants :

- **Axe 1 : La « politisation et la « dépolitisation » comme processus entremêlés.** Ces deux notions seront interrogées non pas comme des pôles antagonistes, qui renverraient à deux ordres de réalité distincts,

mais plutôt comme des formes de catégorisation concurrentes et parfois mêlées/simultanées, résultant du travail de groupes d'acteurs, agissant dans des configurations et selon des socialisations qui favorisent la requalification politique ou son « évitement » (Eliasoph 2010). Il s'agit notamment ici de remettre en cause l'idée d'un continuum, allant de la dépolitisation à la politisation, où le chercheur serait condamné à déterminer l'emplacement du curseur selon ses objets.

- **Axe 2 : L'activité de labellisation et ses effets.** À l'instar de la politisation, la dépolitisation apparaît comme une activité de labellisation, à laquelle participent à la fois les acteurs sociaux, les professionnels de la politique et les universitaires. Elle renvoie à des luttes de classement, plus qu'à un état stabilisé d'un problème ou d'un enjeu, ou à la manifestation d'une « absence de politique ». Dans cette perspective, l'existence de frontières (et donc de garde-frontières) entre le politique et le non-politique sera questionnée de manière centrale. On pourra également prêter attention aux controverses, scientifiques et politiques, qui accompagnent le constat de « dépolitisation ».

Bien que soucieux d'avancées d'ordre théoriques, les organisateurs de la section thématique privilégieront les propositions qui résultent d'enquêtes de terrain de première main, qu'elles s'appuient sur un travail ethnographique, sur des entretiens et/ou des archives.

La date limite de réception des propositions est fixée au 15 octobre 2012.

Envoi des propositions par mail aux responsables de la ST.